

**15<sup>e</sup> Forum  
Gestion d'Actifs**

GCA1610-AFTI

Jeudi 6 octobre 2016, de 8h30 à 18h00 - Pavillon Gabriel - Paris

Pour participer aux débats, merci de renvoyer ce coupon accompagné de votre règlement à l'ordre de Development institute international

- Par courrier à l'attention de L'AGEFI SEMINAIRES - Dii agency / 164 boulevard Haussmann / 75008 Paris
- Par fax au 01 40 06 95 26 ● Par email à [info-seminaire@agefi.fr](mailto:info-seminaire@agefi.fr)

Oui je m'inscris\* et accepte les Conditions Générales de Vente, et joins mon règlement d'un montant de :

606€ HT / 727.20€ TTC au lieu de 840€ pour tout règlement parvenu avant le 08/07/2016

656€ HT / 787.20€ TTC au lieu de 840€ pour tout règlement parvenu avant le 22/09/2016

756€ HT / 907.20€ TTC au lieu de 840€ HT pour tout règlement parvenu après le 22/09/2016

ACCES GRATUIT POUR LES INVESTISSEURS INSTITUTIONNELS

(Caisses de retraite, institutions de prévoyance, mutuelles, compagnies d'assurance, hors activité de gestion pour compte de tiers, corporates)

**Informations sur le participant :**

Mademoiselle  Madame  Monsieur

Nom : ..... Prénom : .....

Fonction : .....

Tel : ..... Fax : .....

E-mail : .....

**Informations sur la société :**

Société : .....

N°TVA intracommunautaire (impératif) : .....

Adresse : .....

CP : ..... Ville : .....

Pays : ..... Tel ..... Fax : .....

Adresse de facturation si différente : .....

**Signature & cachet de l'entreprise :**

Les frais d'inscription comprennent l'accès au séminaire et au cocktail ainsi que la documentation. Les organisateurs se réservent le droit de modifier le programme et le lieu du séminaire si les circonstances les y obligent. Conditions d'annulation et de remplacement : Toute annulation doit nous être communiquée par écrit. Pour toute annulation plus de 30 jours avant la formation, vous pouvez bénéficier d'un report sans frais sur une session de votre choix sur l'année. Pour toute annulation, 30 à 15 jours avant le séminaire les frais seront de 100 €HT. Pour toute annulation à moins de 15 jours, les frais de participation seront dus en totalité. Dans ce cas le participant peut se faire remplacer par une autre personne appartenant à l'entreprise. Merci de nous notifier le nom du remplaçant par écrit.

La facture tient lieu de convention simplifiée de formation professionnelle

\* Offre non rétroactive et non cumulable avec d'autres offres

---

Pour tout renseignement, veuillez contacter  
Service Client, Dii Agency  
Tel : +33 (0)1 43 12 85 55 e-mail : [info-seminaire@agefi.fr](mailto:info-seminaire@agefi.fr)

---